

DELIBERATION N° 19-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le six mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 20 février 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Michel TOSCAN.

Présents :

SAVIGNON Joseph	LAMOUR Jérôme	CHAUD Frédéric	GRAND Florence
SERRE Emmanuel	GONNORD Franck	GRIET Bernard	PERRIN Gilda
BLANC André	BONNIER Eric	SAURAT Coraline	BATTISTEL Marie-Noëlle
KRAMARCZEWSKI Bruno	BARI Nadine	LANEYRIE Jean-Marc	LE TRAOU Dominique
BONOMI Jean-Pierre	FAYARD Adeline	TOSCAN Michel	PONCET Denis
MAUROY Claude	DECHAUX Marie-Claire	TURC Sylvain	BALMET Lucie
FAURE Philippe	TRAPANI Mary	STUTZ Anne	JEANNIN Michel
CHATTARD Arnaud	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	MAUGIRON Frédéric
BRUGNERA Jean-Michel	LAURENS Patrick	RAVANAT Jean-Luc	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	MENDEZ-DIAZ Philippe	GARNIER Jean-Luc	BARTHELEMI Maryse
MASLO Raymond	TAVERNA Philippe	BALME Eric	FOGLIA Maxence
ROSSI Angélique	JOUBERT Thierry	MENDEZ Alain	MORA Serge

Absents excusés représentés : SIMONNET Martine (pouvoir à BONNIER Eric), PREVOT Fabienne (pouvoir à TOSCAN Michel), CIOT Xavier (pouvoir à TRAPANI Mary), DURAND Bernard (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), GIRARDOT Frédéric (pouvoir à GIACOMETTI Geneviève), BRUN Sylvie (pouvoir à FAYARD Adeline), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à LAURENS Patrick), CURT Jean-Pierre (pouvoir à GIRAUD Murielle).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 48

Nombre de pouvoirs : 08

Nombre de délégués votants : 56

OBJET : GESTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES : ENS LES GILLARDES – ACTIONS 2025 - DEMANDE DE SUBVENTION

L'Espace Naturel Sensible (ENS) local des Gillardes, géré par la Communauté de Communes, est doté d'un plan de gestion courant sur 5 ans, avec un programme d'actions annualisé.

En 2025, le programme d'actions prévues est le suivant :

- ✓ En fonctionnement (pour un montant de 42 595 €) :
 - L'entretien des toilettes sèches
 - Les tournées de surveillance du site
 - Un suivi faune flore (dans le cadre de l'AMO « naturaliste »)
 - Mise en place de transects et de placette de suivi de la flore sur les secteurs de travaux de génie végétal (idem)
 - AMO Naturaliste

- ✓ En investissement (pour un montant de 33 400 €) :
 - MOE transversale « interprétation et valorisation »
 - Protocole de suivi de la biodiversité dans la forêt (dans le cadre de l'AMO « naturaliste »)
 - Suivi chiroptères (idem)

Ces actions sont financées à hauteur de 94% dans le cadre du dispositif ENS du Département.

Le tableau prend en compte le nouveau règlement départemental qui fixe des plafonds aux actions subventionnées.

ENS GILLARDES	Montant prévu au PG		Montant revu	Recettes
Animation interne personnel CCM	F			4 000
TE3 - Entretien toilettes sèches	F	7000	4 104	3 858
PO1 - Tournées surveillance du site	F	5250	4 000	3 760
PI8 - Création animations supplémentaires	F	1000	-	-
SE2 - Suivi faune-flore	F		17 216	16 183
SE3 - Mise en place de transects et de placettes de suivi de la flore sur les secteurs de travaux de génie végétal	F		2 325	2 186
AD3 - AMO volet "naturaliste"	F		14 950	14 053
Fonctionnement ENS : cible 40 000			42 595	40 039
SE1 - MOE transversale interprétation et valorisation ENS	I		18 000	16 920
SE6-4.5 Protocole de suivi de la biodiversité dans la forêt	I		4 650	4 371
SE5 - Suivi chiroptère	I		10 750	10 105
Investissement ENS Gillardes : cible 30 000			33 400	31 396

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ VALIDE les actions telles-que présentées ci-dessus ;
- ➔ SOLLICITE l'aide la plus élevée possible auprès du Département de l'Isère ;
- ➔ AUTORISE Mme la Présidente à signer tous les documents inhérents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 6 mars 2025

La Présidente,
Coraline SAURAT